

# Rentrée 2017 :

## Inscriptions

**Modalités d'inscription des enfants nés en 2014 et avant (nouveaux arrivants sur Chevry)**

### **Démarches administratives :**

**1/ Période 2017** : Passer en Mairie les jours indiqués pour inscrire votre enfant.  
Vous munir :

- du livret de famille,
- d'une pièce d'identité,
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- du carnet de vaccination,
- le cas échéant du certificat de radiation du précédent établissement scolaire.

**2/ Compléter la fiche de demande d'inscription** que vous trouverez sur le site de la mairie de Chevry ou directement sur place, lors de l'inscription.

**3/ Prendre rendez-vous** avec le Directeur de l'Ecole (le vendredi).

Pour toute question ou problème,  
vous pouvez contacter la mairie au 04.50.41.02.35 ou l'école au 04.50.42.42.42.

L'équipe chargée des affaires sociales école et mairie